

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1011 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances :

n° 1011

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
6 septembre 1947

Numéro JO
n° 9 du 30/09/1947

Date du numéro
30 septembre 1947

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances le décret n° 47-996 du 2 juin 1917 complé tant les dispositions de l'article 1er du décret du 21 septembre 1938 modifiant le statut du personnel métropolitain des douanes en service outre-mer. (J. O. IL F. du 4 juin 1947, page 5149.) Art. 2. —Le présent arrêté, (pli donnera lieu à des mesures de publicité extraordi naire, sera enregistré et communiqué par tout où besoin sera.

Pour le Gouverneur en mission :L'inspecteur des affaires administratives,LIURETTE.